

Lyon, cercle de silence

Où est l'immigration illégale à combattre ?

Nous portons en nous certaines interrogations qui se rattachent aux problèmes de la migration. Ainsi :

- nous savons que le désir ou l'obligation de migrer vers d'autres terres est un élément constitutif de l'humanité qui a construit notre Histoire. Il en résulte un devoir d'accueillir les personnes ayant mis leur espoir dans le risque de la migration en respectant la dignité de l'homme, les droits humains de base ;

- nous savons que les causes des migrations sont multiples, mais nous reconnaissons qu'actuellement le respect d'une économie équitable serait une des premières réponses à apporter. En effet, un commerce mondial juste éviterait la nécessité, pour certains, de quitter leur pays (terre de leurs pères) contre leur gré, pour des raisons économiques.

Ces questions migratoires, bien ciblées, entrent dans la réalité lyonnaise. Elles peuvent nous inciter à réfléchir et à agir avec d'autres...

Au nom du respect de tout homme, nous espérons :

- > des conditions de vie qui permettent un bon dialogue donnant à comprendre les raisons de migrer hors de la terre de ses ancêtres ;
- > la recherche d'une politique intelligente de régularisation des étrangers qui sont sur le territoire, c'est-à-dire une politique qui ne soit pas fondée sur la culture de la peur de l'autre, de l'étranger (devenu bouc émissaire), pour des raisons électoralistes à court terme.

Et nous souhaitons qu'il n'y ait

- > pas de contrôle d'identité au faciès ;
- > pas d'arrestation, ni tôt le matin, ni... plus tard ;
- > pas d'expulsion détruisant les liens familiaux ;
- > pas de rétention systématique dans des lieux d'enfermement ;
- > pas de prolongement de la durée de séjour dans des centres de rétention administratifs.

IMMIGRATION ! Ensemble, prenons conscience de ses causes profondes ; combattons-les !

Tous, nous espérons, par notre présence, dire l'essentiel de l'humain. Pour certains, leur engagement se fonde sur les valeurs évangéliques.

**Rendez-vous : Place de la Comédie - Hôtel de Ville côté est,
18 h 30 – 19 h 30 : 12 avril ; 10 mai ; 14 juin ; 12 juillet 2023**

Merci de transmettre, largement, ces informations autour de vous. Si vous souhaitez recevoir cet "Appel à la conscience de tous", merci de communiquer vos coordonnées, adresse courriel (mail) sur le site

<https://cerclelyon.cercledesilence.fr>

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.

Les morts en Méditerranée et dans la Manche

Le 10 mars 2023, Emmanuel Macron a reçu à l'Élysée son homologue britannique, Rishi Sunak. Lors de cette rencontre a été abordée la question de « l'immigration irrégulière ».

- Plus d'un demi-milliard d'euros engagés par le Royaume-Uni pour renforcer la frontière et empêcher les traversées,
- le déploiement de 500 nouveaux membres des services opérationnels et d'autres ressources humaines britanniques en France,
- de nouveaux équipements de surveillance, davantage de drones, d'hélicoptères et d'aéronefs
- ou encore la création d'un centre de rétention.

Cette politique n'empêche pas les passages vers le Royaume-Uni. Elle ne fait que rendre plus dangereuse et plus coûteuse en vies humaines ces traversées.

Aux frontières, malgré la présence de drones, d'hélicoptères, de barbelés sophistiqués, de détecteurs de chaleurs humaines, malgré tous les moyens dépensés pour faire croire à la fermeture de la frontière, 45 000 exilés ont déjà traversé la Manche en 2022.

Et entre la Tunisie et l'Italie combien de morts ? 30 ? 60 ? Plus ? Chaque jour. Combien de disparus ?

La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a condamné jeudi 30 mars, l'Italie pour « traitements dégradants » de quatre migrants sur l'île de Lampedusa, rétention « dépourvue de base légale claire » et « expulsions collectives » sans appréciation individuelle.

Tout montre que ces politiques sont inhumaines, coûteuses et inefficaces.

Les associations d'accueil des migrants ne cessent de le répéter ; il est urgent de changer de politique. Nous demandons l'ouverture de voies sûres et légales de migration et la protection du *droit à demander l'asile aux frontières d'un État* tel que consacré par la Convention de Genève de 1951.

Nous demandons de régulariser plus largement les personnes qui peuvent l'être en France afin de leur donner la possibilité de s'installer en France si elles le souhaitent.

Atelier Justice Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Antenne lyonnaise de la Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Pax Christi ; Comité protestant de la Duchère ; Coordination Urgence Migrants ; Fédération de L'Entraide Protestante ; A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) du Rhône et du Roannais ; Equipe Mission de France "Lyon-Nord-Est" ; Petites Soeurs de l'Assomption ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Centre Culturel Œcuménique Jean-Pierre Lachaize (CCO) ; Vie Nouvelle-Lyon ; Union Juive Française pour la Paix (UJFP) ; section PS 1^{er} et 4^{ème} Arrond. de Lyon ; Soeurs de la Compagnie Marie Notre-Dame ; Secours catholique, délégation du Rhône ; Yves Bernin, prêtre à Lyon ; Roger-Michel Bory, Fédération Protestante de France ; Michel Durand, prêtre, Prado de Lyon ; Gilles Vadon de la Paroisse Saint-Priest ; Jacques Walter, pasteur ; paroisse de La Sainte-Famille ; Jean Lacombe, prêtre ; JRS Welcome-Lyon ; avec le soutien de Réseau éducation sans frontière (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats (CLASSES) ; P.& B. Matray ;